



Appel à projets de l'INSPE de l'académie de Montpellier

« Recherches dans le domaine de l'éducation et de la formation »

Dossier à envoyer avant le 13 janvier à minuit à Valérie Munier valerie.munier@umontpellier.fr et Wafa Issartel wafa.issartel@umontpellier.fr

Titre du projet :

Porteur.e du projet :

Structure de recherche / équipe / axe :

Université ou organisme de recherche :

Coordonnées :

Adresse électronique :

Téléphone :

Nouveau projet

Poursuite d'un projet financé pour la première fois en 2021

Participants au projet :

Pour chaque enseignant.e-chercheur.e ou chercheur.e indiquer la section CNU ou autre indication équivalente (section CNRS, INSERM...), le grade, le laboratoire et l'université de rattachement. Si d'autres participant.e.s sont impliqué.e.s dans le projet indiquer leur institution de rattachement.

Rappelons que, pour être éligibles à cet appel, les projets doivent impliquer des chercheur.e.s d'au moins deux laboratoires ou deux équipes ou axes d'un même laboratoire (pour les laboratoires structurés en équipes / axes) de l'académie et que les projets interdisciplinaires seront privilégiés. La complémentarité des laboratoires / équipes / axes et des disciplines engagées devra être explicitée dans le dossier.

Descriptif du projet (3 pages maximum hors bibliographie, police équivalent times 12 New Roman, interligne simple, marges minimum 2 cm)

Le descriptif du projet doit expliciter les apports envisagés de chacun.e des participant.e.s et faire apparaître explicitement les retombées envisagées pour le secteur de l'éducation et/ou de la formation.

Pour les projets qui s'inscrivent dans le prolongement de travaux financés pour la première fois dans le cadre du précédent appel de l'INSPE, le dossier devra inclure un bilan des actions réalisées en 2022 et un argumentaire sur la pertinence du renouvellement (continuité, prolongements, élargissement éventuel à d'autres participants) en 1 page supplémentaire au maximum.

La grille d'évaluation des projets est jointe à cet appel.

Bibliographie (une page maximum)

Budget et calendrier prévisionnels (2 pages maximum)

Coordonnées de la personne de la structure de recherche qui sera en charge de la gestion du budget :

Signature du directeur ou de la directrice de la structure de recherche qui sera en charge de la gestion du budget :